

INTEGRA GOLD CORP



RAPPORT ANNUEL
Comité de suivi du projet Lamaque-Sud
2015-2016



TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

1.1 UNE DÉMARCHE INCONTOURNABLE POUR LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET

2. LE COMITÉ DE SUIVI - UN CANAL D'ÉCHANGES CRÉDIBLE ET EFFICACE

2.1 UNE MISSION QUI RÉPOND AUX ATTENTES DU MILIEU

2.2 DES OBJECTIFS QUI VISENT DES RÉSULTATS CONCRETS

2.3 UNE COMPOSITION À L'IMAGE DE LA COMMUNAUTÉ

2.4 UN FONCTIONNEMENT QUI ASSURE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

2.5 SYNTHÈSE DES RENCONTRES ET RÉSULTATS DES TRAVAUX DU COMITÉ

3. LA DÉMARCHE D'INFOMARTION-CONSULTATION PHASE IV

3.1 UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE POUR BÂTIR DES LIENS POSITIFS

3.2 SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE - PHASE IV

4. LES AUTRES MÉCANISMES DE RELATIONS COMMUNAUTAIRES

5. LES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2016-2017

5.1 ACTIVITÉS DU COMITÉ DE SUIVI

5.2 ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

6. CONCLUSION

6.1 LES CONSTATS DE FIN D'ANNÉE

ANNEXE I. LISTE DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2015-2016

1. INTRODUCTION

Le présent document rend compte des démarches d'information et de consultation mises en oeuvre par Integra Gold Corp. (ci-après « Integra »), en lien avec le Projet Lamaque Sud, pour la période de septembre 2015 à septembre 2016. Ces démarches regroupent principalement les activités du Comité de suivi et les rencontres tenues dans le cadre de la Démarche d'information-consultation Phase IV, laquelle est détaillée à la section 3.

La production d'un rapport annuel, celui-ci étant le deuxième, fait partie des règles de fonctionnement du Comité de suivi. La synthèse des activités et des commentaires émis par le milieu a été réalisée par une tierce partie, soit la firme Transfert Environnement et Société (ci-après « Transfert »), qui accompagne également le Comité de suivi depuis ses débuts. De plus, le contenu du présent Rapport annuel a fait l'objet de l'approbation des membres du Comité de suivi.

1.1 UNE DÉMARCHE INCONTOURNABLE POUR LA CONCRÉTISATION D'UN PROJET

Depuis les débuts du projet de développement minier Lamaque Sud, Integra a mis en oeuvre plusieurs actions visant à échanger avec le milieu dans le but de connaître, de comprendre et d'intégrer ses attentes et ses préoccupations. Au cours de la dernière année, Integra s'est assurée de maintenir les canaux d'échanges établis, de respecter ses engagements envers les parties prenantes pour ainsi maintenir un haut niveau d'acceptabilité sociale pour son Projet.

LA PARTICIPATION DU MILIEU... LE PREMIER FACTEUR DE SUCCÈS

Le présent Rapport se veut un témoin de la contribution du Comité de suivi et des autres mécanismes de participation du milieu au développement d'un projet durable. Integra tient à souligner l'importance de l'engagement de chacune et de chacun, sans qui le succès de la démarche d'information et de consultation n'aurait pu être possible.

2. LE COMITÉ DE SUIVI - UN CANAL D'ÉCHANGES CRÉDIBLE ET EFFICACE

En plus de faire l'objet d'une recommandation du Comité de consultation Lamaque Sud, dont le mandat s'est terminé en janvier 2015, la création d'un comité de suivi venait aussi répondre au souhait de l'entreprise de maintenir un canal d'échanges privilégié avec le milieu, dans le cadre des phases de développement, de construction, d'exploitation et de restauration du Projet.

2.1 UNE MISSION QUI RÉPOND AUX ATTENTES DU MILIEU

Le mandat, la composition et le mode de fonctionnement proposés aux parties prenantes ont été inspirés du Comité de consultation et sont cohérents avec les orientations gouvernementales connues à ce jour.

Le premier pas vers la mise en place du Comité a été la tenue d'une rencontre publique de création, qui a pris place le 27 mai 2015 et à laquelle 21 personnes ont participé. Parmi les efforts déployés pour convier la population à cette rencontre, on compte :

- l'envoi de courriels aux membres, substituts et personnes ressources qui ont pris part aux activités du Comité de consultation ;
- l'envoi de courriels à la liste de contacts interne d'Integra – individus et organismes ;
- l'annonce de l'évènement lors des rencontres publiques tenues préalablement (un aide-mémoire a également été remis aux participants) ;
- des publications dans les journaux ;
- des annonces à la radio.

La mission ainsi que les objectifs du Comité de suivi ont été validés auprès des parties prenantes présentes lors de la rencontre de création, puis adoptés par les membres lors de la première rencontre du Comité, tenue en septembre 2015.

LA MISSION DU COMITÉ DE SUIVI LAMAQUE SUD

Le Comité de suivi a pour but de maintenir un canal privilégié d'information et de dialogue mettant à contribution le milieu dans le suivi des activités et de l'évolution du Projet Lamaque Sud, et ce, dans une perspective de développement durable.

ALLER AU-DELÀ DES EXIGENCES LÉGALES

Bien que le Projet ne soit pas encore assujéti aux exigences gouvernementales en matière de comités de suivi, Integra a choisi de mettre le Comité en place de façon volontaire, et ce, dans le but de répondre aux attentes du milieu et aux exigences légales à venir.

2.2 DES OBJECTIFS QUI VISENT DES RÉSULTATS CONCRETS

Integra a donc choisi la mise en place d'un comité qui puisse l'appuyer dans ses efforts destinés à assurer une gestion proactive, transparente et responsable des activités de l'entreprise.

LES OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI

- Maintenir le lien avec les parties prenantes à toutes les étapes du Projet (démarrage, production, restauration) ;
- Donner aux parties prenantes les moyens concrets de s'informer et de faire le suivi des opérations, des engagements de l'entreprise et des conditions générales d'autorisation ;
- Permettre aux parties prenantes d'exposer leurs préoccupations et faire des suggestions sur les activités, les impacts et les informations transmises ;
- Maximiser les impacts positifs sur le Projet et sur le milieu.

2.3 UNE COMPOSITION À L'IMAGE DE LA COMMUNAUTÉ

Un modèle préliminaire de composition a été présenté par Transfert lors de la rencontre de création. Ce modèle visait à respecter le principe d'une juste représentation des différents secteurs du milieu au sein du Comité et à établir un équilibre entre ; les représentants du voisinage les plus susceptibles d'être touchés par les activités minières et les représentants de divers secteurs concernés ou possédant une expérience ou des connaissances pertinentes aux travaux du Comité.

La sélection des membres du Comité de suivi s'est donc réalisée par les participants eux-mêmes, de façon démocratique et conviviale. Lorsque plusieurs représentants d'une même catégorie étaient intéressés à participer, ils ont dû définir entre eux les membres qui allaient siéger au Comité. Les membres pouvaient également désigner un substitut, du même milieu ou du même réseau, qui allait pouvoir les remplacer en cas d'absence. Enfin, la composition finale a été validée auprès de tous en plénière.

L'OPINION CITOYENNE PRISE EN COMPTE

Le modèle préliminaire de composition fut bonifié en cours de rencontre, afin d'intégrer la proposition des participants qui jugeaient important de réserver un siège pour les secteurs de la recherche et de l'enseignement.

LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI

COMPOSITION DU COMITÉ DE SUIVI		
SECTEURS	MEMBRES	PERSONNES-RESSOURCES
Résidents voisins 2 Bourlamaque, 1 Sigma, 1 Paquinville	4	-
Entreprises voisines	1	-
Groupes environnementaux	1	-
Municipalités ou organismes municipaux	1	-
Organismes socio-économiques	1	-
Éducation et recherche	1	-
Récrotourisme et utilisateurs du secteur	1	-
Communauté autochtone	1	-
Ministères et Agences	-	Au besoin
Représentants d'Integra Gold	-	2
Animateur indépendant et rapporteur	-	2
Total	11	4



2.4 UN FONCTIONNEMENT QUI ASSURE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Un mode de fonctionnement préliminaire a été proposé pour le déroulement des rencontres, la gestion du membership, les communications et l'engagement des parties. La proposition a été préparée sur la base des futures exigences légales, du mode de fonctionnement du Comité de consultation ainsi que des bonnes pratiques en matière de transparence, d'équité et d'efficacité. Pour plus de détails, il est possible de consulter la section Comité de suivi du site Internet d'Integra à l'adresse suivante www.intragold.com/fr/comite.asp, où se trouvent d'ailleurs tous les comptes rendus des rencontres tenues.

2.5 SYNTHÈSE DES RENCONTRES ET RÉSULTATS DES TRAVAUX DU COMITÉ

Règle générale, le Comité sera appelé à se rencontrer au moins une fois par trimestre. Dans le cadre du présent exercice, de nouveaux développements au niveau de la planification du Projet, lesquels sont exposés à la section suivante, ont demandé une implication accrue des membres.

Le Comité a donc tenu 2 rencontres régulières au cours l'année 2015-2016, en plus de trois rencontres extraordinaires dans le cadre de la Démarche d'information-consultation Phase IV. Le tableau qui suit offre une synthèse des sujets discutés, des commentaires et des préoccupations recensées ainsi que des résultats obtenus (réalisations, bonifications apportées au Projet, engagements additionnels, etc.).



SYNTHÈSE DES RENCONTRES RÉGULIÈRES DU COMITÉ DE SUIVI

COMMENTAIRES, SUGGESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS REÇUES	RÉSULTATS DU TRAVAIL ESCOMPTÉ
DATE : 30 septembre 2015	
TYPE DE RENCONTRE : R1 - PREMIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ	
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 18 personnes	
SUJETS : AVANCEMENT DU PROJET ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL	
INFORMATION PRÉSENTÉE :	
<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour sur le Projet Autorisations et garantie financière Travaux récents et à venir Calendrier des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> Visite du site Triangle Suivi des engagements et des préoccupations Réutilisation des stériles
Précisions demandées relativement au tracé du chemin principal du Projet et son impact sur la piste cyclable.	Précisions apportées pour adresser la préoccupation à l'effet que la piste cyclable ne sera pas bloquée. Discussions en cours avec d'autres partenaires, dont Transport Québec, afin que le nouveau tracé partage la piste cyclable.
Précisions demandées par rapport aux circuits d'eau prévus au Projet, plus précisément sur la gestion de l'eau de dénoisement.	Précisions apportées à l'effet que le circuit d'eau est issu d'une recommandation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Integra tentera de réutiliser l'eau le plus possible au sein des procédés de l'usine.
Préoccupation émise concernant l'harmonisation entre les activités minières et les autres usages du secteur.	Préoccupation adressée en soulignant que les groupes concernés ont déjà été rencontrés. Déplacement du sentier de VTT réalisé en collaboration avec les acteurs concernés. Visites du site réalisées par les associations d'utilisateurs qui se sont dits satisfaits des travaux effectués.
Suggestion d'ajouter le thème de l'eau de façon systématique aux suivis environnementaux présentés.	Le thème de l'eau a été intégré aux sujets à traiter lors des rencontres.
Suggestion d'alléger les retours sur les rencontres précédentes, incluant l'adoption des comptes rendus.	Les retours sur les rencontres antérieures et les comptes rendus ont été allégés.
Bonifications suggérées concernant le calendrier des rencontres et le mode de fonctionnement officiel du Comité.	1 Adoption du calendrier des rencontres pour l'année à venir et du mode de fonctionnement officiel incluant des bonifications au niveau du nombre de rencontres et de la gestion du membership en cas de désistement.

COMMENTAIRES, SUGGESTIONS ET PRÉOCCUPATIONS REÇUES	RÉSULTATS DU TRAVAIL ESCOMPTÉ
DATE : 10 février 2016	
TYPE DE RENCONTRE : R2 - DEUXIÈME RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ	
NOMBRE DE PARTICIPANTS : 14 personnes	
SUJETS : POLITIQUE DE GESTION DES PLAINTES ET CONSULTATIONS PHASE IV	
INFORMATION PRÉSENTÉE :	
<ul style="list-style-type: none"> • Échos du milieu sur le Projet (input des membres) • Proposition d'un ajout à la composition • Mise à jour sur le Projet • Autorisations et garantie financière • Travaux récents et à venir • Modifications apportées au Projet • Discussion sur la Démarche d'information-consultation Phase IV • Proposition d'une Politique de gestion des plaintes 	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle du Comité dans le suivi de la gestion des plaintes • Suivi des engagements et des préoccupations <ul style="list-style-type: none"> ✓ Bruit (Étude sur les impacts sonores du transport) ✓ Vibrations ✓ Poussières ✓ Circulation ✓ Embellissement ✓ Environnement ✓ Économie
Proposition de déployer davantage d'efforts en matière de visibilité, pour faire connaître le Comité et son rôle au sein du milieu.	Une présentation du Comité, de son mandat et de ses membres a été publiée.
Suggestion d'améliorer la stratégie de diffusion de la Politique de gestion des plaintes dans le but de rejoindre le plus d'individus possible.	La mise en place de la Politique de gestion des plaintes a été publiée dans le journal local.
Proposition d'un ajout à la composition du Comité.	Approbation de l'ajout d'un siège pour la MRC de la Vallée-de-l'Or, afin de faciliter le transfert d'information au sein du milieu politique.
Précisions demandées à savoir en quoi consiste l'implantation d'une poudrière (entrepotage d'explosifs et de détonateurs pour les sautages) sur le site du Projet.	Compléments d'information apportés afin d'assurer la compréhension des membres sur la nature d'une poudrière et les éléments de sécurité qui y sont associés.
Précisions demandées sur les autorisations à obtenir à la suite du nouveau calcul de ressources.	Confirmation du besoin de faire la demande d'un nouveau bail minier bientôt, considérant que le site Triangle n'est pas sous bail minier, sinon sous claim.
Commentaire émis en lien avec la gestion des plaintes à l'effet que les gens veulent être considérés et que le type de suivi proposé permettra d'éviter que les gens se sentent ignorés.	Approbation de la Politique de gestion des plaintes proposée par Integra et ajout des responsabilités additionnelles suivantes pour le Comité : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre la gestion des plaintes ; ✓ Assurer un mécanisme et un traitement des plaintes qui répondent bien aux préoccupations du milieu.
Commentaire émis par les membres à l'effet que les impacts demeureront faibles malgré le nouveau calcul de ressources.	La démarche d'information-consultation proposée est jugée raisonnable et proactive.
Commentaire émis face à la décision corporative d'allonger la durée de vie de la mine au lieu de doubler la production par jour. Cette décision permet de consolider l'acceptabilité sociale du Projet.	Les membres acceptent de prendre part aux rencontres extraordinaires prévues dans le cadre de la Phase IV qui viseront à valider l'acceptabilité sociale des impacts.



3. LA DÉMARCHE D'INFORMATION-CONSULTATION PHASE IV

Les projets miniers en général sont évolutifs et dynamiques. En effet, la mise en valeur d'une propriété minière peut évoluer en fonction de nouvelles ressources ou de nouvelles opportunités. La dernière année s'est avérée très positive pour Integra Gold Corp. avec entre autres : la découverte de nouvelles ressources minérales laissant espérer une durée de vie plus longue pour la mine, le succès du Défi Gold Rush¹ qui a fait rayonner l'entreprise et le leadership de la région à l'échelle internationale et l'avancement des travaux de construction qui se sont déroulés sans générer de nuisance pour les résidents vivant à proximité du site.

En fonction du nouveau calcul de ressources et des perspectives différentes en matière d'opérations, certains impacts anticipés pour le Projet ont dû être réévalués. C'est pour cette raison que l'entreprise, dans un souci de transparence, d'équité et de cohérence, a jugé pertinent de mettre en place la Démarche d'information-consultation Phase IV. Rappelons que la Phase III, tenue en 2013 et 2014, visait à informer et à consulter les communautés d'intérêt sur la nature du Projet, les engagements de l'entreprise, les impacts anticipés et les mesures d'atténuation prévues. Dans un même ordre d'idées, la Phase IV visait à aller de nouveau à la rencontre du milieu pour :

- informer les parties prenantes sur l'avancement du Projet et les impacts du Projet modifié ;
- recueillir leurs commentaires, questions et préoccupations ;
- intégrer les suggestions et préoccupations à la conception du Projet et aux mesures d'atténuation prévues ;
- valider l'acceptabilité sociale des impacts du Projet modifié en fonction de la bonification des mesures d'atténuation.

¹ Concours en exploration minière organisé par Integra. Le défi Gold Rush a eu un succès mondial et les profits de la soirée ont été redistribués localement, à des fondations et organismes.

3.1 UNE COMMUNICATION TRANSPARENTE POUR BÂTIR DES LIENS POSITIFS

Les principales modifications au Projet présentées lors de la démarche sont les suivantes :

- une augmentation de la durée de vie potentielle de la mine et de la production minière ;
- plus d'infrastructures au site Triangle ;
- davantage de transport de minerai à Sigma et plus de circulation ;
- une augmentation du volume de résidus miniers et d'eau à gérer à Sigma ;
- plus d'employés et de retombées économiques ;
- une révision des mesures d'atténuation en fonction des impacts du Projet modifié.

Les rencontres tenues dans le cadre de la Phase IV se sont déroulées entre mars et juin 2016. Dès les premières étapes de planification de la démarche, Integra a sollicité l'appui de Transfert, à titre de firme neutre et spécialisée en participation publique, pour procéder à l'identification des parties prenantes, à la mise en œuvre de la démarche et à la rédaction des comptes rendus de chaque rencontre.

82 PERSONNES EN PROVENANCE DE DIFFÉRENTS SECTEURS ONT ÉTÉ RENCONTRÉES

• Communauté autochtone	• Municipal, provincial et fédéral
• Citoyens	• Récréotouristique
• Recherche et enseignement	• Socioéconomique
• Entreprises voisines	• Agences et ministères
• Groupes environnementaux	

En consultant le milieu, Integra désire ajuster les mesures d'atténuation des impacts, si nécessaire, et se laisser le temps d'intégrer les coûts afférents à l'Étude économique préliminaire en cours, dont la publication est prévue pour le premier trimestre de 2017. Pour ce faire, trois types de rencontres ont été planifiées lors de la Phase IV, soit :



RENCONTRES DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION-CONSULTATION PHASE IV

QUATRE (4) RENCONTRES PRIVÉES	DEUX (2) RENCONTRES SEMI-PUBLIQUES
<p>Ces rencontres ont eu lieu en petits groupes. L'invitation des parties prenantes à participer s'est faite en trois étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • invitation téléphonique pour expliquer l'objectif de la démarche et susciter l'intérêt ; • transmission de l'invitation par courriel ; • suivi téléphonique pour la coordination de la rencontre. 	<p>Ces rencontres étaient dédiées aux résidents des quartiers Bourlamaque, Paquinville et Sigma en raison de leur proximité avec le Projet. Integra estimait important d'informer et de consulter d'abord les résidents les plus susceptibles de vivre des impacts. Les moyens de communication retenus pour les résidents étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la distribution de lettres d'invitation aux résidences ; • la transmission d'une brochure d'information sur le Projet en début de rencontre.
<p>Ces rencontres ont permis d'établir un lien de communication privilégié avec les parties prenantes, de transmettre les renseignements nécessaires à la compréhension des impacts du Projet modifié, de valider si l'information présentée était suffisamment vulgarisée et de recueillir les commentaires et préoccupations.</p>	<p>Ces séances d'information-consultation avec les résidents ont permis de réitérer dans un premier temps l'ouverture d'Integra et sa volonté de développer un lien de confiance fondé sur la communication et l'échange. Dans un deuxième temps, les rencontres ont permis de bien définir les attentes et les préoccupations des citoyens au sujet du Projet Lamaque Sud.</p>

RENCONTRES DE LA DÉMARCHE D'INFORMATION-CONSULTATION PHASE IV

TROIS (3) RENCONTRES EXTRAORDINAIRES DU COMITÉ DE SUIVI

<p>Le Comité de suivi, en raison de sa compréhension accrue des enjeux techniques du Projet fut le canal privilégié choisi pour discuter de l'acceptabilité sociale des impacts mis à jour du Projet Lamaque Sud. Les rencontres thématiques ont eu lieu afin de traiter en profondeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les enjeux et impacts anticipés ; • les mesures d'atténuation prévues ; • les engagements de l'entreprise ; • l'acceptabilité sociale des impacts. 	<p>Les thématiques choisies de façon participative avec les membres du Comité étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bruit, vibration et poussière • Transport, sécurité routière et impact économique • Environnement et parc à résidus
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



3.2 SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE - PHASE IV

En plus des comptes rendus produits pour chacune des rencontres, un rapport exhaustif des questions, commentaires et préoccupations a été réalisé à titre d'outil d'aide à la décision pour l'équipe d'Integra. En général, le Projet Lamaque Sud modifié en fonction du nouveau calcul de ressources ainsi que la Démarche d'information-consultation Phase IV ont reçu un accueil favorable des communautés d'intérêt. Les principaux points positifs qui ont émergé des rencontres sont les suivants :

- le sérieux, la constance et la cohérence des actions d'Integra en matière d'information-consultation sont très appréciés des parties prenantes ;
- les efforts volontaires et proactifs de transparence ont été salués ;
- les retombées économiques du Projet encore plus intéressantes pour la communauté de Val-d'Or et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ont été soulignées ;
- le fait que le nouveau plan de minage n'inclut pas d'exploitation à ciel ouvert est un élément rassurant pour la population ;
- l'absence de nuisance vécue jusqu'à ce jour vient consolider la confiance du milieu envers l'entreprise, le respect de ses engagements et l'efficacité des mesures d'atténuation en place.

Les parties prenantes ont également profité des différentes rencontres pour émettre des commentaires, des suggestions, poser des questions et exprimer des préoccupations. Les faits saillants des échanges sont présentés au tableau suivant.

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS TENUES	PRISE EN COMTE DE L'APPORT DU MILIEU
BRUIT ET VIBRATIONS	
Préoccupations exprimées en lien avec le bruit généré par les alarmes de recul des camions, les ventilateurs, le concasseur et les opérations menées de nuit.	<p>Le circuit du transport a été dessiné pour limiter les besoins de marche arrière et l'utilisation d'alarmes de recul à blanc est prévue.</p> <p>Le projet actuel prévoit que les ventilateurs installés en surface le soient pour une durée temporaire seulement. Une fois la construction terminée, les ventilateurs devraient être localisés sous terre.</p> <p>Un écran coupe-son sera construit afin d'atténuer le bruit. Les participants se sont dits rassurés par cette mesure d'atténuation.</p>
Préoccupations à l'égard de la gestion des nuisances et la responsabilité environnementale de l'entreprise voisine en charge de la gestion des stériles au site Sigma.	Des pistes de solution sont à l'étude afin de rassurer la population, comme inviter l'entreprise voisine à venir faire une présentation au Comité de suivi ou encore favoriser la fluidité des communications entre le milieu, Integra et l'entreprise voisine.
Préoccupation associée aux vibrations causées par le transport lourd.	Les sismographes installés par Integra pour le suivi des vibrations captent le degré de mouvements du sol, peu importe la source ou la cause.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET CIRCULATION

Proposition d'améliorer la visibilité à la sortie du site d'Integra.	Integra s'est engagée à faire le suivi auprès de Transport Québec.
Problématique de sécurité perçue au croisement de la piste cyclable et du Boulevard Barrette.	Les parties conviennent qu'il s'agit d'un enjeu de sécurité qui devra être adressé, mais qu'il est du ressort de la Ville de se pencher sur la question.

EMBELLISSEMENT

Intérêt de la communauté du Lac Simon à l'égard des projets d'embellissement menés par Integra.	Integra s'assurera d'inclure les élèves de Lac Simon aux prochains projets d'embellissement.
Questionnement à l'égard d'une possible mise en valeur touristique du site (observation de la fosse).	Cette option est à l'étude.

POUSSIÈRE

Demande à l'égard du partage des données en matière de qualité de l'air pour pouvoir effectuer un suivi de la quantité et de la composition des poussières actuelles versus celles causées par les opérations.	Les solutions possibles sont présentement à l'étude et un retour sera fait auprès du Comité de suivi.
Suggestion d'éviter l'utilisation du phragmite, qui est une plante envahissante nuisible, pour l'ensemencement.	L'ensemencement réalisé sur les parcs à résidus pour limiter l'érosion est un mélange de céréales. Une attention particulière est portée aux plantes envahissantes et nuisibles.
Appréciation des efforts d'Integra en matière de gestion des poussières. Plusieurs parties prenantes ont souligné une amélioration marquée.	Vu l'efficacité de l'ensemencement, Integra prévoit étendre cette pratique à d'autres endroits vulnérables à l'érosion.

SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS TENUES	PRISE EN COMTE DE L'APPORT DU MILIEU
ENVIRONNEMENT	
Plusieurs interrogations relativement au suivi de l'effluent minier.	Les résultats de concentration de contaminants à l'effluent seront présentés sur une base régulière au Comité.
Le suivi de la capacité du milieu récepteur était une préoccupation.	Des échanges auront lieu avec la Ville de Val-d'Or afin d'arrimer le Projet aux projets à venir de la Ville et limiter les impacts sur le milieu récepteur.
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	
Un accompagnement pour les gens désirant poser leur candidature à Integra a été suggéré.	Integra tentera de trouver des solutions afin d'offrir plus de soutien préembauche pour les communautés de Val-d'Or et de Lac Simon.
L'élaboration d'un protocole avec la communauté de Lac Simon a été suggérée. L'impact si le prix de l'or descend sur le Projet a fait l'objet d'interrogations.	Integra a confirmé son ouverture pour collaborer et a proposé la mise en place d'un groupe de travail conjoint. Le prix de l'or utilisé pour les études économiques est prudent, donc sous le prix actuel du marché afin de limiter les impacts de la fluctuation sur la planification financière du Projet.
Préoccupation à l'égard de la possibilité que le Projet puisse grossir davantage.	Integra confirme qu'il pourrait y avoir d'autres changements dans le futur, mais qu'elle s'engage à maintenir le milieu informé, comme elle le fait jusqu'à maintenant.

4. LES AUTRES MÉCANISMES DE RELATIONS COMMUNAUTAIRES

D'autres actions en matière de relations communautaires ont été déployées au cours de l'année. En plus de la journée porte ouverte tenue en juillet 2016, en voici quelques exemples.

PUBLICATIONS DANS LES JOURNAUX :

- Présentation du Comité, de son mandat et de ses membres : publié en mai 2016
- Avis public de dynamitages : publié en juin 2016
 - ✓ Date, heure et lieu des dynamitages prévus
 - ✓ Mesures d'atténuation mises en place
 - ✓ Coordonnées du Coordonnateur Environnement en cas de question ou commentaires
- Avis public de travaux de forages : publié le 25 juillet 2016 dans le journal local *Le Citoyen*
 - ✓ Date et lieu des forages prévus
 - ✓ Mesures d'atténuation mises en place
 - ✓ Coordonnées du Surintendant Développement durable en cas de question ou commentaires
- Bulletin d'information d'Integra : publié en juillet 2016 et distribué lors de rencontres citoyennes
 - ✓ Avancement du projet et nouveautés
 - ✓ Évènement et engagement social
 - ✓ Démarche de participation publique
 - ✓ Suivi environnemental
 - ✓ Suivi transparent sur la gestion des plaintes et les mécanismes en place
- Publication de la mise en place de la Politique de gestion des plaintes

PUBLICATIONS SUR LE SITE INTERNET DU COMITÉ :

- Comptes rendus adoptés des rencontres
- Mode de fonctionnement du Comité de suivi
- Liste des membres à jour et leurs coordonnées
- Évolution du projet et des travaux du Comité

5. LES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2016-2017

5.1 ACTIVITÉS DU COMITÉ DE SUIVI

Au cours du prochain exercice 2016-2017, le Comité de suivi sera appelé à donner son avis sur :

- les suivis en cours ;
- la mise à jour sur les activités et les opérations ;
- le suivi des engagements et des préoccupations :
 - √ Bruits, sautages, poussières ;
 - √ Circulation et sécurité routière ;
 - √ Environnement, restauration ;
 - √ Retombées économiques ;
- le suivi de la gestion des plaintes ;
- les échos du milieu sur le Projet.

5.2 ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION

Des rencontres publiques pourraient être tenues au cours de l'année à venir. Ces dernières viseraient à présenter le Projet modifié, le Rapport annuel 2015-2016 du Comité ainsi que l'Étude économique préliminaire révisée.

6. CONCLUSION

Les activités tenues entre septembre 2015 et septembre 2016 ont permis au Comité de suivi Lamaque Sud d'assurer un :

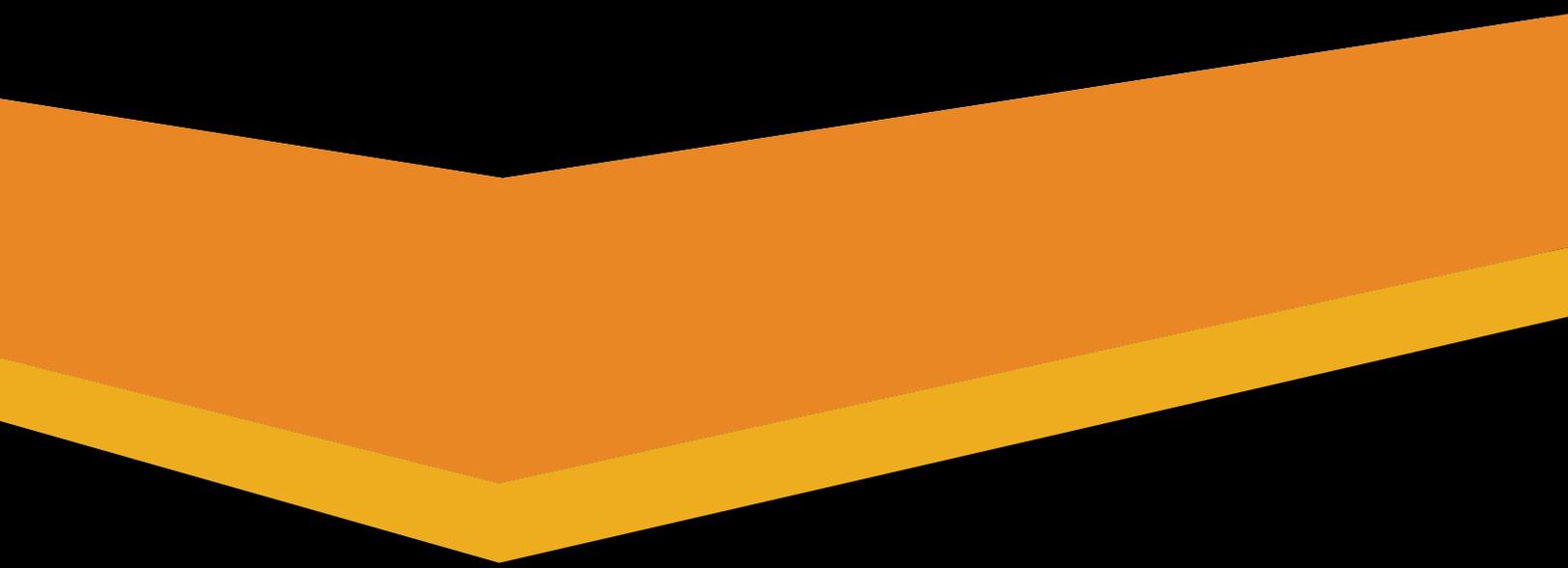
- suivi environnemental du Projet
- suivi des préoccupations du milieu
- suivi des engagements de l'entreprise

6.1 LES CONSTATS DE FIN D'ANNÉE

- le milieu participe activement aux activités mises en place par l'entreprise ;
- Integra parvient à maintenir l'intérêt des parties prenantes envers le Projet ;
- les impacts du Projet modifié ont été jugés socialement acceptables ;
- Integra a respecté ses engagements ;
- les éléments couverts par le suivi environnemental du Comité seront bonifiés ;
- le suivi environnemental n'a pas fait l'objet d'enjeu au sein des agences gouvernementales ;
- Integra continue d'aller au-delà des exigences légales dans plusieurs sphères du Projet Lamaque Sud.

ANNEXE I. LISTE DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2015-2016

SECTEUR	NOM	RÉSEAU	ADRESSE COURRIEL
Résidents	M. Pierre Robichaud	Bourlamaque	lisemalenfant@hotmail.com
	M. Samuel Rancourt	Bourlamaque	boulamaque_rancourt@hotmail.com
	Mme Chantal Pépin	Sigma	c.pépin@tlb.sympatico.ca
Entreprise voisine	M. Michel Routhier	Paquinville	mrouthier@cablevision.qc.ca
	M. Robert F. Larivière	Forestel	robertfl@forestel.ca
Communauté autochtone	M. Ronald Brazeau	Conseil de la Nation Anishnabe de Lac-Simon	ronald.brazeau@lacsimon.ca
Organisme municipal	Mme Sylvie Hébert	Ville de Val-d'Or	sylvie.hebert@ville.valdor.qc.ca
	M. Danny Burbridge	Ville de Val-d'Or	danny.burbridge@ville.valdor.qc.ca
	Mme Jacinthe Pothier	MRC de la Vallée-de-l'Or	jacinthepothier@mrcvo.qc.ca
Environnement	Mme Judith Sénéchal	Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie	judith_senechal@obvaj.org
Récréotouristique	M. Réal Martineau	Cité de l'Or	rm.solutionsssf@gmail.com
Socioéconomique	M. Marcel H. Jolicoeur	Chambre de commerce de Val-d'Or	marcel.h.jolicoeur@gmail.com
Éducation et recherche	M. Guillaume Pilote	Commission scolaire de l'Or et des Bois, Centre national des mines	pilote.guillaume@csob.qc.ca
Animateur	M. Benoit Théberge	Transfert Environnement et Société	btheberge@transfertconsult.ca
Rapporteur	Mme Véronique Lévis	Transfert Environnement et Société	vlevis@transfertconsult.ca
Entreprise	M. François Chabot	Integra Gold Corp.	françois@integragold.com
De 2015 à mai 2016	Mme Guylaine Bois	Integra Gold Corp.	guylaine@integragold.com
De juillet 2016 jusqu'à ce jour	M. Joël Pagé	Integra Gold Corp.	joel.page@integragold.com
Agences et ministères	M. Frédéric Bilodeau	DSP	
Agences et ministères	M. Stéphane Bessette	DSP	
Agences et ministères	Mme Jeanne Lavoie-Deraspe	MERN	
Agences et ministères	M. Jean-François Turcotte	Transport Québec (MTMDET)	



INTEGRA GOLD
CORP

Bureau régional
1101, 3^e Avenue Est
Val-d'Or (Québec)
J9P 0J7

T 819 825-2541
consultation@integragold.com

INTEGRAGOLD.COM

